

● CONTRAT● *Contrat-cadre de services*

Développement de torréfaction et aménagement de café

LE CONSULTANT

*Amber Bean Roasting Co.*1102 Woodland St, Nashville, TN 37206,
United States

LE CLIENT

*Founders Row
Hospitality Group*212 Rep. John Lewis Way N, Nashville, TN
37219, United States

Le présent contrat est conclu entre les parties nommées ci-dessous et prend effet à la date d'entrée en vigueur indiquée. Il annule et remplace toutes les discussions antérieures portant sur le même objet.

CONTRAT N°

**CTR-2026-
0156**DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR**9 février 2026**

DURÉE

14 semaines

DROIT APPLICABLE

**État du
Tennessee,
États-Unis**

MISSION

**Développement
de torréfaction
et
aménagement
de café**

STATUT

**Pour
exécution**

Amber Bean Roasting Co. LLC

Confidentiel — préparé pour Founders Row Hospitality Group. Ne pas diffuser au-delà des parties nommées.

Sommaire



01	Contrat	1
02	Les parties	3
03	Conditions commerciales	3
04	Aperçu de la mission	5
05	Contexte	5
06	Périmètre et livrables	5
07	Cahier des charges	6
08	Calendrier du programme	8
09	Barème d'honoraires	9
10	Récapitulatif des honoraires	9
11	Échéancier de paiement	10
12	Statut et couvertures	11
13	Conditions générales	12
14	Signature	14

LE CONSULTANT

Amber Bean Roasting Co.

AMBER BEAN ROASTING CO. LLC · EIN 62-3391847

1102 Woodland St, Nashville, TN 37206, United States

orders@amberbeanroasting.com · +1 615 555 0134 · amberbeanroasting.com

LE CLIENT

Founders Row Hospitality Group

FOUNDERS ROW HOSPITALITY GROUP

212 Rep. John Lewis Way N, Nashville, TN 37219, United States

fandb@foundersrowhg.com · +1 615 555 0221

CONDITIONS COMMERCIALES

Les conditions régissant le présent contrat



DATE D'ENTRÉE
EN VIGUEUR

9 février 2026

La date à laquelle les
obligations prennent effet



DURÉE INITIALE

14 semaines

Renouvelable uniquement
par accord écrit



TOTAL DES HONORAIRES

\$40,204

\$36,800, plus taxe de vente
du tennessee (9,25 %)



CONDITIONS DE PAIEMENT

Net 30 jours

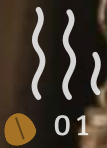
À compter de la date de
chaque facture valide



DROIT APPLICABLE

**État du Tennessee,
États-Unis**

Comté de Davidson,
Tennessee



Aperçu de la mission

Une mission de quatorze semaines pour développer le mélange signature maison de Founders Row Hospitality Group et aménager le comptoir de café dans le hall de son nouvel hôtel phare.

Contexte

Le nouvel établissement phare de Founders Row Hospitality Group à Nashville s'articule autour d'un comptoir à café dans le lobby que les clients traverseront chaque jour, mais l'établissement ne dispose actuellement d'aucun mélange maison qui lui soit propre — le plan actuel prévoit l'ouverture du comptoir avec le même café en gros que n'importe quel hôtel de chaîne du quartier. À sept mois de l'ouverture, Founders Row souhaite un mélange signature et une équipe formée avant la coupure du ruban.

Amber Bean Roasting Co. propose une mission de quatorze semaines pour développer un mélange maison signature et une variante décaféinée, spécifier et installer l'équipement compact du comptoir, former l'équipe de baristas à l'ouverture, et mettre en place un accord d'approvisionnement en gros, afin que le comptoir ouvre comme une destination, et non comme une simple commodité. Les sections suivantes exposent l'approche, le périmètre, le calendrier et l'investissement.

Périmètre et livrables



DÉVELOPPEMENT DE TORRÉFACTION

Mélange signature maison

Un mélange sur mesure développé spécifiquement pour Founders Row, sélectionné à l'issue d'essais de dégustation structurés avec l'équipe restauration de l'hôtel.

● Mélange décaféiné complémentaire

Un décaféiné procédé Swiss Water conçu pour correspondre au profil aromatique du mélange signature.

AMÉNAGEMENT

● Spécification et installation de l'équipement du comptoir café

Équipement spécifié pour l'emprise de neuf pieds du hall, avec supervision de l'installation jusqu'à l'ouverture.

FORMATION

● Programme de formation et certification des baristas

Un programme de formation couvrant les standards de préparation, le travail du lait et le service client, certifiant l'équipe d'ouverture.

CONDITIONNEMENT

● Conception d'emballage pour sachet de courtoisie en chambre

Un emballage compostable amenant le mélange maison au service en chambre en tant qu'article de courtoisie de marque.

HORS PÉRIMÈTRE

- Travaux de construction de l'entrepreneur général sur la menuiserie du comptoir du hall
- Achat du matériel de machine à espresso (spécifié, mais non fourni)
- Gestion continue du marketing ou des réseaux sociaux pour le café

● SPÉCIFICATION

Cahier des charges

Réf.	Élément	Spécification	Charg	Délai	Prix unitair
------	---------	---------------	-------	-------	--------------

SPC-01	Dégustatio n et approvisio nnement à l'origine	Voyages d'approvisi onnement à l'origine, séances de dégustatio n avec les parties prenantes Restauration & Boissons	3	3 sem.	\$1,800 / wk
SPC-02	Développe ment du mélange signature	Lots de torréfactio n d'essai, finalisation du mélange, variante décaféinée	3	3 sem.	\$2,400 / wk
SPC-03	Conception du comptoir de café et spécificati on de l'équipeme nt	Aménage ment compact du comptoir, spécificati on de l'équipeme nt, supervisio n de l'installatio n	1	1er juin 2026	\$9,600

SPC-04	Programm e de formation des baristas	Programm e de formation, certificatio n sur site pour le personnel d'ouverture	1	1er juin 2026	\$6,200
SPC-05	Conception du conditionn ement et de la signalétiqu e	Conditionn ement des sachets d'amenité, texte du menu et de la signalétiqu e	1	1er juin 2026	\$4,800

Les spécifications sont fixées à l'acceptation ; tout changement est traité selon la procédure de contrôle des modifications définie dans le présent document.

01 SEMAINES 1-3 · DÉGUSTATION ET APPROVISIONNEMENT

Approvisionnement à l'origine et séances de dégustation structurées avec l'équipe Restauration & Boissons de l'hôtel.

02 SEMAINES 4-6 · DÉVELOPPEMENT DU MÉLANGE

Torréfactions d'essai affinées jusqu'au mélange maison final et à la variante décaféinée.

03 SEMAINES 7-9 · AMÉNAGEMENT DU COMPTOIR

Installation de l'équipement et configuration du comptoir dans l'emprise confirmée.



SEMAINES 10-12 · FORMATION ET CONDITIONNEMENT

Formation des baristas et finalisation du conditionnement de l'amenité en chambre.



FLUX DE TRAVAIL	SEMAINES	TAUX	MONTANT
Dégustation et approvisionnement à l'origine Voyages d'approvisionnement à l'origine, séances de dégustation avec les parties prenantes Restauration & Boissons	3	\$1,800 / wk	\$5,400
Développement du mélange signature Lots de torréfaction d'essai, finalisation du mélange, variante décaféinée	3	\$2,400 / wk	\$7,200
Conception du comptoir de café et spécification de l'équipement Aménagement compact du comptoir, spécification de l'équipement, supervision de l'installation	1	\$9,600	\$9,600
Programme de formation des baristas Programme de formation, certification sur site pour le personnel d'ouverture	1	\$6,200	\$6,200
Conception du conditionnement et de la signalétique Conditionnement des sachets d'amenité, texte du menu et de la signalétique	1	\$4,800	\$4,800
Total des honoraires			\$36,800



Honoraires professionnels **\$36,800**

Taxe de vente du Tennessee
(9,25 %) **\$3,404**

Valeur maximale du contrat **\$40,204**

**VALEUR
MAXIMALE DU
CONTRAT** **\$40,204**

Tous les montants sont exprimés en USD et hors taxes applicables, facturées au taux en vigueur. Les honoraires sont facturés mensuellement à terme échu en fonction de l'avancement et sont payables sous 30 jours à compter de la date de facture. Les frais sont facturés au coût réel sous réserve d'accord écrit préalable.

ÉCHÉANCIER DE PAIEMENT

Échéance de chaque versement

N°	Jalon	Déclencheur	Part	Montant
01	Semaines 1-3 · Dégustation et approvisionnement	9 février 2026	30%	\$11,040
02	Semaines 4-6 · Développement du mélange	Au démarrage de la livraison	30%	\$11,040
03	Semaines 7-9 · Aménagement du comptoir	À l'acceptation du jalon	20%	\$7,360
04	Semaines 10-12 · Formation et conditionnement	À la livraison finale	20%	\$7,360

Les échéances sont facturées au fur et à mesure des jalons ci-dessus et sont payables dans les 30 jours suivant chaque facture. Tous les montants sont exprimés en USD et s'entendent hors taxe de vente du tennessee (9,25 %).

STATUT

Immatriculations, couvertures et garanties

Habilitation	Organisme émetteur	Référence	Périmètre	Statut
Entité enregistrée	Registre des sociétés, États-Unis	Amber Bean Roasting Co. LLC	Nom commercial et identité juridique	Actif
Immatriculation fiscale	Administration fiscale, États-Unis	EIN 62-3391847	Toutes les prestations facturées	Actif
Assurance responsabilité civile professionnelle	Assureur commercial	Disponible sur demande	Développement de torréfaction et aménagement de café	Renouvelé chaque année
Assurance responsabilité civile générale	Assureur commercial	Disponible sur demande	Travaux sur site et dans les locaux du client	Renouvelé chaque année

Adhésion à un organisme professionnel	Association professionnelle, États-Unis	Disponible sur demande	Code de déontologie et procédure de réclamation	En règle
---------------------------------------	---	------------------------	---	----------

Les certificats et les tableaux de garanties sont fournis sur demande et sont réémis à Founders Row Hospitality Group sur demande à tout moment pendant la mission.

Conditions générales

01

1. Durée et résiliation

Le présent contrat prend effet à la date d'entrée en vigueur et se poursuit pendant la durée initiale indiquée ci-dessus, sauf résiliation anticipée conformément à la présente clause. Chaque partie peut résilier la mission, ou tout énoncé des travaux, moyennant un préavis écrit de 30 jours. Chaque partie peut résilier immédiatement, sur notification écrite, si l'autre partie commet une violation substantielle non corrigée dans les 15 jours ouvrés suivant la notification, ou devient insolvable. En cas de résiliation, le client paie tous les services dûment exécutés et les frais dûment engagés jusqu'à la date d'effet de la résiliation.

02

2. Honoraires et paiement

Le Client paiera les honoraires indiqués dans le barème d'honoraires, hors taxes applicables. Amber Bean Roasting Co. facturera mensuellement à terme échu en fonction de l'avancement ; chaque facture est payable dans les 30 jours suivant sa date. Les frais préapprouvés sont refacturés au coût réel et ne doivent pas dépasser le plafond convenu sans le consentement écrit préalable du Client. Amber Bean Roasting Co. peut facturer des intérêts sur les montants impayés au taux maximal autorisé par la loi, courant quotidiennement.

03

3. Propriété intellectuelle

Chaque partie conserve la propriété de la propriété intellectuelle qu'elle détenait avant la mission ou qu'elle développe indépendamment de celle-ci. Après paiement intégral des honoraires concernés, Amber Bean Roasting Co. cède au Client tous les droits de propriété intellectuelle sur les livrables sur mesure créés spécifiquement pour le Client au titre du présent Contrat. Amber Bean Roasting Co. conserve la propriété de ses méthodes, cadres, outils et savoir-faire, et accorde au Client une licence perpétuelle et non

exclusive de les utiliser dans la mesure où ils sont intégrés aux livrables, à des fins internes.

04

4. Confidentialité

Chaque partie conserve confidentielles toutes les informations non publiques divulguées par l'autre partie dans le cadre du présent contrat, ne les utilise que pour exécuter ses obligations, et les protège avec un soin au moins équivalent à celui qu'elle applique à ses propres informations confidentielles. Ces obligations ne s'appliquent pas aux informations qui sont ou deviennent publiques sans faute de la partie destinataire, qui étaient légalement connues avant leur divulgation, ou dont la divulgation est requise par la loi ou la réglementation. Cette clause survit à la résiliation pendant une durée de cinq ans.

05

5. Responsabilité et indemnisation

Aucune des parties n'exclut sa responsabilité en cas de décès ou de dommage corporel résultant de sa négligence, de fraude, ou de toute responsabilité qui ne peut être légalement exclue. Sous cette réserve, aucune des parties n'est responsable des pertes indirectes ou consécutives, ni de la perte de profits, de revenus ou d'économies anticipées. La responsabilité totale cumulée d'Amber Bean Roasting Co. découlant du présent Contrat ou en lien avec celui-ci est limitée au montant total des honoraires versés au titre de l'énoncé des travaux concerné au cours des 12 mois précédant l'événement à l'origine de la réclamation. Amber Bean Roasting Co. maintient une assurance responsabilité civile professionnelle à des niveaux raisonnables sur le plan commercial.

06

6. Droit applicable et litiges

Le présent Contrat et tout litige en découlant ou en lien avec celui-ci sont régis par les lois de l'État du Tennessee, États-Unis. Les parties s'efforceront d'abord de résoudre tout litige de bonne foi par une escalade auprès de leurs sponsors respectifs. Si le litige n'est pas résolu dans un délai de 30 jours, les tribunaux du comté de Davidson, Tennessee, auront compétence exclusive, sous réserve que chaque partie puisse solliciter une mesure injonctive auprès de tout tribunal compétent.

DROIT APPLICABLE

État du Tennessee, États-Unis

JURIDICTION

Comté de Davidson, Tennessee

Le présent contrat est signé par les représentants dûment autorisés des parties et prend effet à la date d'entrée en vigueur indiquée ci-dessus.

POUR LE COMPTE DE
FOUNDERS ROW
HOSPITALITY GROUP



Marcus Delaine

VICE-PRÉSIDENT RESTAURATION
& BOISSONS

Date

POUR LE COMPTE
D'AMBER BEAN
ROASTING CO.



Amber Bean Roasting Co.

SIGNATAIRE AUTORISÉ

Date

Amber Bean Roasting Co.



1102 Woodland St, Nashville, TN 37206, États-Unis

orders@amberbeanroasting.com · +1 615 555 0134 ·

amberbeanroasting.com

Amber Bean Roasting Co. LLC · EIN 62-3391847